

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx

twitter : SNES/FSU [CRETEIL@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/CRETEIL@SnesFsuCreteil)

LE CONCLAVE SUR LES RETRAITES : UN LEURRE ?

édito

Depuis des décennies, les politiques néolibérales n'ont eu de cesse de remettre en cause la protection sociale des travailleur·ses. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les manœuvres autour de la réforme des retraites. Cette réforme est toujours contestée aujourd'hui, après une mobilisation syndicale et populaire exceptionnelle.

C'est pourquoi F. Bayrou a proposé un « conclave » des retraites, certes pour échapper à la censure mais aussi parce que cette thématique décisive continue de susciter les critiques dans l'opinion publique.

Si Bayrou et son gouvernement voulaient effectivement prendre en compte l'aspiration des Français·es, il suspendrait cette réforme en la finançant avec le fonds de réserve¹. Au contraire, il attaque les fonctionnaires, dénonçant, à l'instar du Medef, le déficit camouflé de leurs retraites qui avoisinerait 40 à 50 milliards par an. Il persiste en conditionnant toute décision du « conclave » à un équilibre du système atteint en 2030 !

Contournant le COR qui est l'instance de référence en la matière, il a chargé la Cour des comptes d'une « commission flash » pour établir un bilan chiffré « indiscutable » du système de retraite. Bilan qui servira de base à la discussion entre les syndicats et le patronat. Or ce rapport rétablit une évidence : il n'y a pas de déficit caché de nos régimes de retraite. Il rejoint en cela le rapport du COR de juin 2024 qui indiquait que le système n'était pas en danger (notons que cela a valu à l'ancien président du COR, Pierre-Louis Bras, d'être limogé). Ce rapport de la Cour des comptes acte qu'il n'y a pas de traitement de faveur des fonctionnaires. Il analyse aussi que les fonctionnaires ont un régime moins favorable que celui des salarié·es du privé et

qu'il n'y a pas de surcoût du régime des fonctionnaires. Il confirme également que la réforme de 2023 n'a pas résolu le problème de financement de nos régimes.

Le renvoi de la discussion aux « partenaires sociaux » est un leurre du fait même que le gouvernement fixe un cadre budgétaire contraint. Le Medef refuse toute augmentation des recettes et en profite même pour envisager le financement des retraites par capitalisation dont chacun sait qu'il aggravera les inégalités et conduira à une baisse des pensions pour les plus pauvres comme c'est le cas en Allemagne.

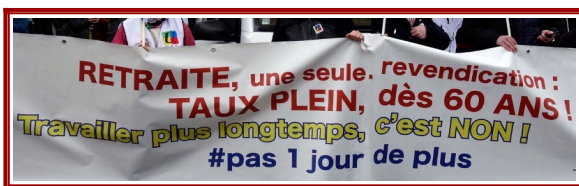
Une fois de plus les vieilles recettes sont avancées : travailler plus, baisser les pensions et notamment mettre à contribution les retraité·es. C'est une antienne depuis plusieurs mois. Chacun·e y va de sa déclaration : le ministre de l'Économie, Éric Lombard, se dit « plutôt favorable » à ce que les retraité·es paient plus pour maintenir l'équilibre du système de retraite. Il estime « assez illogique » que le niveau de vie des retraité·es soit « en moyenne, supérieur au niveau de vie des salarié·es ». De la même façon, Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi, évoque une possible contribution accrue des retraité·es aisé·es (pensions supérieures à 2000 ou 2500 euros !) pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale.

Actifs·ves et retraité·es n'ont pas le choix, ils elles doivent rester solidaires et continuer à revendiquer des retraites de haut niveau pour toutes les générations, ce qui passe en priorité par l'abrogation de la réforme de 2023 et l'abandon du report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

Le 8 mars en sera l'occasion et le 20 mars, les retraité·es se mobiliseront pour la reconquête de la Sécurité sociale !

Dominique BALDUCCI

*secrétaire académique du secteur retraité·es du
SNES-FSU Créteil*



¹ Un fonds de réserve a été créé en 1999 par Lionel Jospin pour amortir les chocs démographiques (notamment l'arrivée massive des *baby-boomers* à la retraite). Fin juin 2024, le stock représentait 19,7 milliards d'euros.

1/Édito 2/A vos agendas ! 3/Droit du sol ; Un budget hypocrite ? 4/Nous souhaitons la bienvenue à Caroline Chevé à la tête de la FSU ; hommage à deux de nos camarades disparus au mois de janvier
Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES – hebdomadaire Directrice de Publication Caroline Quiniou - CP 0526S06883 N°13-98

À VOS AGENDAS !

LUNDI 31 MARS 2025

Assemblée Générale des retraité·es du SNES-FSU de Créteil, 10h/16h30

au S4, 46 avenue d'Ivry, 75013 Paris
métro Olympiades ou Porte d'Ivry

10h

- Point sur l'actualité
- Intervention de Caroline Quiniou, co-secrétaire du S3 de Créteil, sur l'actualité dans l'Éducation nationale et la Fonction publique
- Point sur les sorties

Repas

14h/16h30

- **Conférence-débat** autour de la question de la **montée de l'extrême droite**
 - ✓ Intervention de **Vincent Edin**, journaliste et auteur de « *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite* ». Nous mettrons à disposition son livre pour ceux et celles qui sont intéressé·es (prix approximatif, 13 euros).
 - ✓ Intervention de **Éric Jandaud**, **membre du secteur Droits et Libertés** du SNES-FSU sur les impacts de l'extrême droite dans le monde de l'éducation et le syndicalisme.

Nous comptons sur votre présence !

À L'APPEL DU GROUPE DES 9 JEUDI 20 MARS 2025

ACTION RETRAITÉ·ES pour l'accès à la santé et la reconquête de la Sécurité sociale

Manifestation parisienne à 14h

Grand Palais Éphémère, Place Joffre, Paris 7^e ; métro École Militaire, vers le Ministère de la Santé et Matignon

Dans les départements, depuis plusieurs mois, au sein des comités d'usager·es, auprès des établissements de soins, les militant·es de la FSU participent aux actions pour obtenir les moyens nécessaires pour la santé, l'accès aux soins et pour défendre la Sécurité sociale.

C'est pourquoi le Groupe des 9 organisations de retraité·es a décidé de donner une résonance nationale à toutes ces luttes, le 20 mars prochain, en s'adressant directement à la ministre de la Santé.

Le 20 mars l'objectif est double, obtenir des moyens supplémentaires pour la santé et contribuer à la construction du front intersyndical pour stopper la politique de casse sociale du gouvernement.



DROIT DU SOL : APRÈS MAYOTTE, LA FRANCE ENTIÈRE ?

Après le vote pour restreindre le droit du sol à Mayotte, François Bayrou a souhaité rouvrir ce débat, marotte de la droite et l'extrême droite.

Le droit du sol (*jus soli* en latin) est la règle de droit attribuant une nationalité à une personne physique en raison de sa naissance sur un territoire donné, avec ou sans conditions supplémentaires. Il se distingue du droit du sang (*jus sanguinis*) par lequel les enfants héritent à leur naissance de la nationalité de leurs parents. Ces droits ne sont pas nécessairement exclusifs : la nationalité française est attribuée dans plusieurs cas, la plupart étant des combinaisons des deux principes. En 2023, seuls 32 000 jeunes ont acquis la nationalité française en vertu du droit du sol, soit 30 % du total des naturalisations.

La tradition médiévale du droit du sol, réhabilitée au milieu du XIX^e siècle, a fluctué au cours de notre histoire. Aujourd'hui, la nationalité française repose en réalité sur une combinaison des droits du sang et du sol. Le

droit du sol, socle des premières Constitutions de 1791, 1793 et 1795, demeure une règle constitutionnelle intangible, héritée des Lumières. Aboli sous le régime de Vichy, il a été rétabli par ordonnance en octobre 1945.

En restreignant le droit du sol à Mayotte, on s'attaque donc aux principes fondamentaux des droits de l'homme fondateurs de notre système démocratique. C'est une porte ouverte pour étendre cette restriction à l'ensemble du territoire français, qui s'accompagne d'une menace sur l'aide médicale d'État et tend à assimiler immigration et insécurité.

Aujourd'hui la droite et l'extrême droite s'emparent de la « nationalité française » pour réitérer des thèses xénophobes. Ne laissons pas bafouer les principes de la République et continuons d'agir pour le progrès et la justice sociale.

Jean-Bernard SHAKI

UN BUDGET HYPOCRITE ?

Passant de la médecine de ville aux centres médicaux de groupes financiers tel Ramsey, le système de santé a accentué les inégalités sociales et territoriales. Même situation pour l'hôpital : les cliniques privées, aux mains de capitaux avides de gains, gardent les opérations rentables, appliquent les dépassements d'honoraires, abandonnent les urgences et les services de gériatrie à l'hôpital public. Ne parlons pas de l'imagerie médicale, laboratoires, soins dentaires, ophtalmologie dont les plus pauvres se privent car inaccessibles à leur budget.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 a été adopté alors qu'il est jugé imparfait par de nombreux·ses parlementaires. Hypocrisie ? En votant une augmentation des dépenses de santé inférieure à l'inflation, il

accompagne le déficit, prévoit une taxe supplémentaire sur les mutuelles, ces organismes qui fragmentent la population par l'âge et le choix des « paniers de soins ». En revanche, le PLFSS 2025 ne remet pas en cause les exonérations de cotisations sociales patronales pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC. Conséquences : des augmentations pour les salarié·es cotisant·es et des fermetures de services dans les hôpitaux.

La Sécurité sociale fêtera ses 80 ans en octobre 2025. Tout au long de l'année de nombreuses initiatives se développent pour célébrer la création de cette institution égalitaire, solidaire et moins coûteuse que les PSC puisqu'elle n'a pas de publicité. Organisons, participons à la défense de notre « Sécu » dans nos villes et départements !

Danièle CLAYETTE

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À CAROLINE CHEVÉ À LA TÊTE DE LA FSU



Professeure de philosophie et secrétaire d partementale de la FSU des Bouches-du-Rh ne, Caroline Chev , 50 ans, remplace Beno t Teste   la t te de la FSU. Celui-ci continuera son activit  militante   la FSU en s'investissant dans les questions europ ennes.

Dans l'intervention finale au Congr s de Rennes, Caroline Chev  a rappel  l'attachement de la FSU au 100 % S cu : *« Ce qu'il faut aujourd'hui c'est porter les alternatives, sortir des logiques marchandes, le 100 % S cu n'est pas un slogan, mais une id e d'avenir. Le 100 % s cu, c'est le d passement de la protection sociale compl mentaire dans une logique universelle et solidaire. L'ann e 2025 doit  tre l'ann e de la S cu   la FSU, avec une dynamique qui permette de faire des 80 ans non pas une comm moration mais le d but d'une reconqu te. »*

Caroline Chev  a fix  sa fiche de route : *« La FSU rassemble des m tiers qui sont quasiment tous en lien avec la jeunesse. C'est une part importante de ce qui nous d finit.   cette jeunesse en plein d sarroi, malmen e dans un syst me  ducatif exsangue,   cette jeunesse inqui te (...) nous devons des r ponses  ducatives et non r pressives, nous devons l'acc s   la sant ,   l'emploi,   la culture, la s curit , la justice et la paix. C'est cet esprit de la jeunesse que nous voulons insuffler   nos combats : face   la catastrophe  cologique, face   la mont e du fascisme et des forces de pr dation, la jeunesse ne renonce pas, elle cherche   tracer une route,   garder l'espoir. »*

Retrouvez l'ensemble de son discours sur <https://fsu.fr/discours-de-cloture-du-congres-de-rennes-par-sa-nouvelle-secretaire-generale/>

HOMMAGE   DEUX DE NOS CAMARADES DISPARUS AU MOIS DE JANVIER

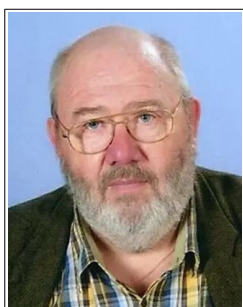
Guy Tr sallet est d c d  le 14 janvier

« Il a d cid  d'arr ter de vivre pour  viter l'humiliation de la vieillesse », reprenant   son compte la pens e et les mots de Paul Lafargue.

Adh rent au SNUEP-FSU, militant connu et reconnu de la FSU 93 et de l' le-de-France, vous l'avez tous et toutes crois  dans tant de manifestations dont il  tait l'animateur. Il  tait encore   l' uvre le 5 d cembre 2024 dans la manifestation parisienne. Lors des c r monies d'hommage, son engagement militant sur tous les fronts a  t  unanimement salu , en particulier son soutien infaillible au peuple palestinien.



Patrick Malfoy nous a quitt es le 21 janvier



Fid le au Snes et   la Seine-Saint-Denis, Patrick enseigna les math matiques au lyc e Cl menceau de Villemomble dont il fut le secr taire du SNES. Il milita au collectif du SNES dans le d partement et   la FSU 93 dont il fut le tr sorier aux c t s de Jos  Tovar et Guy Tr sallet. Il s'investit aussi au S3 de Cr teil comme commissaire paritaire des certifi es puis comme tr sorier acad mique. Au-del  de son engagement militant, ceux et celles qui l'ont c toy  gardent de lui l'image d'un homme g n reux et attachant, au solide sens de l'humour. Au moment des mutations, toutes se souviennent des repas pris en commun *Chez Papa*   Arcueil, des moments dont la convivialit  tenait en grande partie   la pr sence chaleureuse de Patrick.